

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

23 mars 2026

ECCO NOVA

Cet acteur dispose du statut de services de financement participatif (PSFP) autorisé à fournir des services de financement participatif en France en vertu de la libre prestation de services.

PSFP

PSFP européen exerçant en France

Marque commerciale

ECCO NOVA

Site internet

<https://www.econova.com/fr> URL = [https://www.econova.com/fr]

Numéro d'agrément

N/A - Passeport

Date d'agrément

06/11/2023

Services agréés

- Placement sans engagement ferme de valeurs mobilières et d'instruments admis à des fins de financement participatif et réception et transmission d'ordres de clients
- Facilitation de l'octroi de prêts

Commentaires

ECCO NOVA a été agréé par la Financial Services and Markets Authority (Belgique), et est autorisé à fournir des services de financement participatif en France en vertu du passeport européen.

La "date d'agrément" mentionnée dans cette page correspond à la date à laquelle cette entité a l'intention de commencer à fournir des services de financement participatif en France.

Des contenus pour vous accompagner



Exercer une activité de prestataire de services de financement participatif (PSFP) en France

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02